

Montréal, le 2 juin 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques
800, boul. de Maisonneuve Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

OBJET : Demande relative à la fixation d'une option tarifaire visant la gestion de la demande de puissance et d'une décision prioritaire de nature à permettre de débiter la commercialisation de l'OGA pour l'hiver 2023-2024
Dossier de la Régie : R-4208-2022, Phase 2

Cher confrère,

Vous trouverez ci-jointe la demande de renseignements n° 1 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet au Distributeur dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Tel que précisé à la lettre procédurale du 24 mai 2023 (pièce [A-0017](#)), les réponses à cette demande de renseignements devront être déposées à la Régie **au plus tard le 22 juin 2023 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.